

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 janvier 2023

Prise en charge de l'endométriose en Nouvelle-Aquitaine : l'ARS labellise 16 centres multidisciplinaires et de 2 centres de recours chirurgical

L'endométriose est une maladie gynécologique chronique qui touche **une femme sur dix**. En Nouvelle-Aquitaine, elle concernerait 135 000 à 225 000 femmes. **Première cause d'infertilité en France**, elle est souvent **diagnostiquée avec retard** avec une moyenne de 7 ans car les symptômes ne sont pas toujours bien identifiés par les médecins et pourtant la maladie a des impacts importants dans la vie personnelle et sociale de la femme. Afin de proposer une prise en charge adaptée et rapide aux femmes qui en souffrent, **il est fondamental de poser un diagnostic précoce**.

Pour lutter contre l'errance diagnostique et améliorer la prise en charge des femmes concernées, une mission nationale a été lancée en mars 2021 et a permis de doter la France, début 2022, d'**une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose** qui vise à promouvoir trois axes prioritaires :

1. Placer la France aux avant-postes de la recherche et de l'innovation sur l'endométriose
2. Garantir un diagnostic rapide et l'accès à des soins de qualité dans l'ensemble du territoire
3. Communiquer, former et informer sur la maladie et ses impacts pour les femmes

| La Nouvelle-Aquitaine est une des régions où la filière de prise en charge de l'endométriose est la plus opérationnelle

Dès 2021, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a structuré les filières territoriales déjà existantes sur la base des orientations de la stratégie nationale.

- **Le rôle de l'Association filière endométriose en Nouvelle-Aquitaine (AFENA)**

Pour fédérer tous les acteurs de santé publics ou privés, engagés dans la prise en charge de l'endométriose, **l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur l'expertise de l'Association filière endométriose en Nouvelle-Aquitaine (AFENA)**, créée en 2021.

Son objectif est de rendre le parcours de prise en charge et de soins lisible, plus fluide et plus efficient pour les femmes. L'association renforce la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le diagnostic et la prise en charge de l'endométriose dans la région. Elle participe à la formation des professionnels de santé et la concertation en organisant des réunions pluridisciplinaires à un rythme régulier. Enfin, elle informe les femmes sur l'offre de soins et de prévention proposée sur l'endométriose dans la région.

- **Lancement en février 2022 d'un appel à candidatures pour la labellisation de centres de référence en fonction [des critères de la Haute autorité de santé \(HAS\)](#)**

Au mois de février 2022, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et l'AFENA ont lancé un appel à candidatures pour labelliser, au moins, un centre multidisciplinaire par département et un centre régional de recours chirurgical pour la prise en charge des endométrioses complexes.

- **Les Centres multidisciplinaires** doivent proposer une prise en charge de l'endométriose. Les femmes qui y sont suivies bénéficient d'examen gynécologiques pour évaluer l'extension de la maladie et prévoir la prise en charge adaptée en fonction de leurs besoins (douleur chronique, évaluation de la fertilité). Ils

proposent aussi des traitements médicaux et chirurgicaux pour les formes simples de la maladie.

Ces centres conventionnent avec, au moins, une association de patientes afin de pouvoir répondre au plus près de leurs besoins.

À l'issue de cet appel à candidatures, 16 centres multidisciplinaires de prise en charge de l'endométriose ont été labellisés en Nouvelle-Aquitaine :

Centre clinique de Soyaux (16 – Charente)	Centre médico-Chirurgical des Cèdres (19 - Corrèze)	Hôpital privé Francheville (24 - Dordogne)	CHU Bordeaux (33 - Gironde)
Clinique Tivoli-Ducos et Centre IFEM Endo (33 - Gironde)	Maison de santé protestante de Bagatelle (33 - Gironde)	Polyclinique Jean Vilar (33 – Gironde)	la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine (PBNA) - (33 - Gironde)
Centre hospitalier de Mont-de-Marsan (40 – Landes)	Polyclinique Pau-Pyrénées (64 – Pyrénées-Atlantiques)	Centre hospitalier de Pau (64 – Pyrénées-Atlantiques)	Clinique Belharra (64 – Pyrénées-Atlantiques)
Centre hospitalier de Niort (79 – Deux-Sèvres)	CHU de Poitiers (86 – Vienne)	CHU de Limoges (87 – Haute-Vienne)	Polyclinique de Limoges (87 – Haute-Vienne)

Afin de compléter l'offre et couvrir l'ensemble des départements, un nouvel appel à candidatures sera lancé en 2023.

- **Les centres de recours chirurgical pour la prise en charge des endométrioses complexes**

Seuls les centres de recours composés d'au moins un chirurgien spécialisé et expérimenté réalisant des chirurgies complexes sont éligibles. Leur objectif est de couvrir les besoins régionaux de chirurgie pour les endométrioses complexes.

Deux centres de recours chirurgical de prise en charge de l'endométriose ont été labellisés en Nouvelle-Aquitaine :

- **CHU de Bordeaux**
- **Clinique Tivoli-Ducos et Centre IFEM Endo**

- **Les IRM dédiés à l'exploration des endométrioses**

Dans le cadre de la mise en place de la filière endométriose, **l'accès à l'IRM interprétée par un radiologue référent est une étape essentielle du parcours, notamment dans le cadre des examens de 2^{ème} et 3^{ème} intention.**

Le Projet Régional de Santé – Schéma Régional de Santé (PRS-SRS) dans son volet « Equipements matériels » a prévu la possibilité pour des équipes de soins spécialisées avec un projet de santé centré sur la prise en charge de l'endométriose, **d'autoriser la mise en place d'IRM majoritairement dédiées à l'exploration des endométrioses, afin de faciliter l'accès à cet examen.**

À ce stade, une implantation d'IRM par infra-région est prévue.

Ces IRM dédiées à l'exploration des endométrioses devront prévoir au moins **50% de leurs plages** pour l'intervention des radiologues spécialistes de l'endométriose et inscrits dans la filière endométriose.

Le 6 janvier dernier, la Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS) a examiné les dossiers de demande d'autorisation d'exploitation d'IRM dédiées majoritairement à l'exploration de l'endométriose, déposés pour les territoires de la métropole de Bordeaux, de Bayonne et de Poitiers. La décision des sites retenus sera prise prochainement.

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Marie-Claude Savoye

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

